

Département de la Gironde	République Française COMMUNE DE ST LAURENT DU BOIS
Nombre de membres en exercice : 11	Séance du jeudi 17 septembre 2026 Le dix-sept septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée le 26 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Colin SHERIFFS Sont présents : Colin SHERIFFS, Hélène CASAGRANDE, Geneviève AIMASSO, Philippe PEREIRA, Nathalie CLAVERIE, Vincent DESPAGNE, Sarah JEANS THEUX, Sylvain DEDACK, Isabelle DAINGUI Représentés : Philippe SANCHOT représenté par Hélène CASAGRANDE, Olivier DUBOUIL représenté par Colin SHERIFFS Excusés : Absents : Secrétaire de séance : Geneviève AIMASSO
Présents : 9	
Votants : 11	

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal **du Jeudi 17 Septembre 2026**

ORDRE DU JOUR :

- Présentation par A Urba pour la révision de la carte communale (méthode/tarif)
- Questions diverses

Le Compte-Rendu de la séance du 03 Septembre 2026 sera à valider lors du prochain Conseil.

M. le Maire propose le rajout à l'ordre du jour des délibérations pour les conventions de servitudes et la modification de l'emprise du bail emphytéotique sur le chantier des logements d'Aquitanis, proposition acceptée.

Présentation de A-URBA pour la révision de la Carte Communale (Méthode/Tarifs)

M. le Maire accueille Mme Sage GENIBEL (DDTM) ainsi que A Urba. Après la présentation (**ANNEXE 1**) et plusieurs échanges, il a été décidé de mettre la décision de la révision de la carte communale avec une charte paysage à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Convention de servitudes ouvrages souterrains – logements Aquitanis – DE_2026_040

M. le Maire informe le Conseil de la nécessité de signer une convention pour les ouvrages souterrains sur le chantier Aquitanis pour les terrains appartenant à la commune : ZE 0382, ZE 0384, ZE 0179, ZE 0079. Après discussion, le Conseil accepte à l'unanimité cette demande et autorise M. le Maire à signer ladite convention (**ANNEXE 2**).

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ RENCONTRE FUTUR GÉRANT/ARCHITECTE – Projet Multiservices : M. le Maire résume la dernière rencontre avec le futur gérant du Multiservices. Le Conseil souligne leur attachement au volet Multiservices (pain/colis relais/épicerie). Suite à cette rencontre, M. le Maire montre les derniers plans de l'Architecte (**ANNEXE 3**) qui sont acceptés à l'unanimité.
- ❖ PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL : En raison de l'annulation de la séance du Conseil Municipal initialement prévue le 1^{er} Octobre 2026, il a été décidé de la reprogrammer au 8 Octobre 2026 à 19H15.
- ❖ TRAVAUX CUISINE SALLE DES FÊTES : En raison d'un manque de place, M. le Maire confirme au Conseil Municipal qu'une 1^{ère} rencontre avec l'architecte Valérie ARNAUD a eu lieu. Vu les travaux demandés, un devis supplémentaire du MO sera proposé par l'architecte.
- ❖ TRAVAUX URGENT ÉGLISE : M. le Maire présente un devis (**ANNEXE 4**) pour le nettoyage/traitement et remplacement de tuiles cassées sur la toiture de l'Église. Vu l'urgence et afin de préserver le patrimoine du Village, le Conseil valide le devis et demande à M. le Maire d'informer l'artisan.
- ❖ SÉNATORIALES : M. le Maire rappelle aux Conseillers les prochaines élections pour les sénatoriales ainsi que les modalités du vote.

-

La séance est levée à 20H30